

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 31 (1902)

**Heft:** 21

**Artikel:** Le Journal de classe [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1041194>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

civilisation que l'humanité a suivies jusqu'à ce jour et que l'enfant doit parcourir dans les huit années de sa scolarité de 6 à 14 ans. »

Voilà l'un des éléments essentiels de l'éducation scientifique. Je n'ai pas à apprécier ici cette sorte d'échelle de Jacob qui doit conduire l'esprit de l'enfant à son complet épanouissement. Seulement j'estime que, si l'on veut introduire, dans l'enseignement primaire, comme fondement, le système Herbart-Ziller, on ne saurait raisonnablement en retrancher l'élément le plus caractéristique et le plus fécond aux yeux de ses partisans. Or, pour faire entrevoir combien cette méthode est d'une appréciation difficile, il me suffira de poser une simple question : Comment vous y prendriez-vous pour tirer de « ces centres » le programme scolaire qui nous est imposé par les examens fédéraux de recrues ? Comment faire jaillir, par exemple, du livre de *Robinson Crusoé*, ou de la *Vie de Jésus*, ou de l'*Histoire de la Réformation*, pour le calcul, pour la géographie, pour le dessin, etc., la partie du programme de la 2<sup>me</sup>, de la 6<sup>me</sup> et de la 8<sup>me</sup> année ?

Cette concentration se composera inévitablement de liens, de rapports purement factices, absolument artificiels, fantaisistes et contre nature. N'insistons pas.

Cette observation est si fondée, si vraie, que M. Guex, l'un des partisans de cette méthode, le plus compétent peut-être, l'ayant étudiée à sa source même, en Allemagne, à Jéna, n'a pas osé proposer l'application de ces étapes concentriques dans sa remarquable brochure sur l'Enseignement scientifique, ce qui, certes, fait honneur à sa sagacité et à son bon sens pédagogique.

Ajoutons une dernière remarque.

Si vous interrogez les hommes d'école les mieux renseignés de la Suisse allemande sur la valeur de la méthode herbartienne, tous — du moins ceux que j'ai eu occasion de consulter — se montrent très sceptiques sur son avenir et déclarent qu'elle est en baisse en Allemagne.

Empruntons-lui donc les quelques procédés, excellents du reste, qui ne lui sont pas particuliers, qui n'offrent rien de neuf, mais gardons-nous de considérer cette méthode comme un idéal.

Tel est mon humble avis. Cet avis, je suis prêt à le réformer si l'on me prouve qu'il est mal fondé.

X.

\*\*\*\*

## Le Journal de classe

(Suite.)

Comment doit se tenir un *Journal de classe* ? Telle est la question à laquelle nous essayerons de répondre le mieux possible.

Beaucoup d'instituteurs se contentent de faire de leur *Journal* la reproduction pure et simple de l'*Ordre du jour*. Mais alors, je vous le demande, quel peut bien être le résultat d'un pareil travail ? Pourquoi l'autorité exigerait-elle du corps enseignant une besogne de cette nature ? Il est clair qu'un *Journal* ainsi conçu est absolument inutile. Le but du *Journal* n'est pas seulement d'indiquer la suite des leçons à donner pendant une journée, autrement il serait raisonnable de se contenter de l'*Ordre du jour* que l'on doit trouver dans chaque école. Non, le *Journal* doit contenir d'abord les *détails* à donner pour chaque branche : page, chapitre, numéros des exercices et problèmes, règles de grammaire à étudier, exercices d'application, genres de dictées, nature des exercices oraux, matière géographique et historique d'une leçon, etc. ; le tout d'une manière succincte, claire et précise, pour ne rien laisser aux caprices du hasard et à l'imprévu. Mais ce n'est pas tout et ce sera précisément la pratique des recommandations suivantes qui fera le principal mérite du *Journal*.

Ce registre doit contenir encore ce qui émane directement de la *préparation immédiate des leçons*, nous voulons parler de ces mille petits détails qui seront d'un puissant secours à l'instituteur dans l'accomplissement de sa tâche. Précisons.

Le *Journal* contiendra : les *mots* et *expressions* diverses qui réclament des explications particulières ; — les différents *moiens intuitifs* dont l'instituteur se servira pendant la classe ; — les règles qui ont déjà été étudiées mais sur lesquelles il faut revenir ; — les répétitions de *leçons* ou d'*explications* qui ont exigé un plus grand effort d'attention et de mémoire et qu'il est nécessaire de répéter ; — la nature des *tableaux synoptiques* que l'instituteur croit devoir établir ; — les parties qui, dans chaque branche, présentent des difficultés plus grandes et que le maître devra s'attacher à démontrer spécialement ; — les leçons qui seront réservées au maître et celles qui seront confiées au moniteur ; — les devoirs à donner à domicile ; — l'indication des exercices écrits destinés à chaque division afin que *tous* les élèves soient *constamment* et *utilement* occupés, même dans les courts espaces de temps et surtout dans les écoles à trois degrés ; — les *punitiōns* infligées en classe comme aussi les *éloges* et les *récompenses* décernés ; — les *fautes générales* qui ont été constatées dans les travaux corrigés à domicile et qui doivent être signalées à toute la classe ; etc.

Que de questions doit se poser un instituteur soucieux de la bonne marche de son école en préparant son *Journal* du lendemain ! Qu'il me suffise d'en rappeler quelques-unes pour compléter ce petit travail.

Comment occuperai-je utilement mon cours inférieur pendant que les deux autres cours étudieront le catéchisme ? Qui donnera telle leçon au cours moyen ou au cours inférieur ? Quel sujet de composition découle de cette lecture ? Quelle

leçon de grammaire et quel exercice réellement profitable ? Quel exercice écrit donnerai-je à la division inférieure pendant une correction à l'un des deux autres cours ? Quel utile exercice de géographie ou d'histoire dois-je donner aux deux cours supérieurs pendant que je suis occupé avec les débutants ? Quel objet choisirai-je comme motif de la leçon de dessin ? Quel exercice de comptabilité préparerai-je pour qu'il soit en rapport avec ceux de nos séries de calcul ? La leçon d'aujourd'hui est-elle bien la suite naturelle des leçons données jusqu'ici ? Mon *Journal* est-il fait conformément au programme établi ? etc.

Ne pas se poser ces questions et ne pas les résoudre déjà en préparant son *Journal*, se confier à sa bonne étoile en croyant que l'on trouvera certainement une solution satisfaisante pendant la classe, au moment opportun, c'est s'exposer à donner sa leçon d'une manière incomplète et l'instituteur qui agirait ainsi se rendrait coupable d'insouciance et ne tarderait pas à s'en repentir.

Tous ces détails seront peut-être de nature à effrayer les maîtres timorés et ceux qui craignent la besogne. Que l'on se rassure pourtant ; la tenue d'un *Journal* dans ces conditions n'exige pas un temps aussi considérable qu'on se l'imagine communément. C'est le cas de dire ici que l'habitude rend le travail facile. De plus, toutes les difficultés ne se présentent pas à la fois ; les considérations que nous venons d'émettre ne sont pas toutes d'une application journalière. Il est bon d'ajouter qu'un grand nombre des indications à mentionner peuvent être écrites en abrégé. Il sera même permis de se servir de certains signes convenus qui faciliteront la tâche du maître. L'essentiel est que l'ordre règne dans ce registre. Le nom des branches à enseigner devrait être mis en évidence sur la ligne correspondant aux heures attribuées à chaque leçon.

Un *Journal* tenu dans ces conditions deviendra un véritable document que l'instituteur se plaira à consulter, qui témoignera certainement de son dévouement, de son aptitude et de son travail et qui sera auprès de ses supérieurs la meilleure des recommandations.

La question de savoir si le formulaire officiel du *Journal*, mis à la disposition du corps enseignant est parfait, est discutable. En attendant mieux, nous pouvons tirer un très bon parti de notre registre tel qu'il est conçu. La bonne volonté et le savoir-faire des maîtres suppléeront à son imperfection.

Instituteurs, jeunes maîtres surtout, qui êtes animés du désir de vous distinguer dans la carrière, ayez à cœur la sérieuse préparation de toutes vos leçons ; aimez l'école, ne craignez pas le labeur ; que votre *Journal de classe* soit le reflet de votre travail éclairé et persévérand.

H. C.

